

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 466**4 mai 2004****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Abilène S.A., Luxembourg | 22340 | Financière d'Evry S.A.H., Luxembourg | 22361 |
| Abilène S.A., Luxembourg | 22341 | Financière d'Evry S.A.H., Luxembourg | 22361 |
| Accenture S.C.A., Luxembourg | 22368 | Finimmo Conseils S.A., Luxembourg | 22326 |
| Alfamasi Group S.A., Luxembourg | 22367 | Finimmo Conseils S.A., Luxembourg | 22326 |
| Allied Domecq Stadthofstrasse BV, S.à r.l., Luxembourg | 22354 | Formulainvestment Holding S.A., Luxembourg .. | 22364 |
| Artelux S.A.H., Luxembourg | 22339 | Galba Industries S.A., Luxembourg | 22339 |
| Barclays Euro Funds, Sicav, Luxembourg | 22345 | Giacomelli Sport International S.A., Luxembourg | 22322 |
| Barclays Euro Funds, Sicav, Luxembourg | 22345 | Glencoe Sky Dome, S.à r.l., Luxembourg | 22351 |
| Barclays International Funds, Sicav, Luxembourg .. | 22346 | Glencoe Sky Dome, S.à r.l., Luxembourg | 22352 |
| Barclays International Funds, Sicav, Luxembourg .. | 22346 | I.15 Esch, S.à r.l., Wickrange | 22362 |
| C 3 D International S.A., Pétange | 22329 | International Polyglot Ltd, S.à r.l. | 22366 |
| C 3 D International S.A., Pétange | 22330 | International Utility Structures (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 22343 |
| C+ Investments S.A., Luxembourg | 22327 | International Utility Structures (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 22343 |
| C+ Investments S.A., Luxembourg | 22328 | Invest in Luxembourg S.A., Luxembourg | 22350 |
| C.R.E.F.A. S.A.H., Luxembourg | 22347 | IPEF II Holdings N°10 S.A., Luxembourg | 22366 |
| C.R.E.F.A. S.A.H., Luxembourg | 22347 | IPEF II Holdings N°8 S.A., Luxembourg | 22322 |
| CDO Master Investments 2 S.A., Luxembourg | 22347 | Ismabat S.A., Luxembourg | 22364 |
| CDO Master Investments 2 S.A., Luxembourg | 22347 | ITMA S.A., Windhof. | 22361 |
| CIPE Luxembourg S.A., Luxembourg | 22346 | Joval S.A., Luxembourg | 22366 |
| CIPE Luxembourg S.A., Luxembourg | 22346 | Karl S.A., Senningerberg | 22357 |
| CIPE Luxembourg S.A., Luxembourg | 22346 | Karl S.A., Senningerberg | 22357 |
| Citresc S.A.H., Luxembourg | 22352 | Keepint International S.A., Luxembourg | 22365 |
| Citresc S.A.H., Luxembourg | 22352 | Kroymans Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 22358 |
| Compagnie Financière Hirouker S.A., Luxembourg | 22367 | Lavalle S.A. | 22365 |
| D-CK, S.à r.l., Luxembourg | 22325 | Lavalle S.A., Luxembourg | 22365 |
| DDV Ingenieurgesellschaft mbH, Luxembourg .. | 22354 | Lavalle S.A., Luxembourg | 22366 |
| DDV Ingenieurgesellschaft mbH, Luxembourg | 22353 | Longtime Company S.A.H., Luxembourg | 22368 |
| DM Développement S.A., Mondorf-les-Bains | 22350 | Magenda-J S.A., Luxembourg | 22363 |
| DM Développement S.A., Mondorf-les-Bains | 22350 | Mando (Luxembourg) Holdings II, S.à r.l., Luxembourg | 22331 |
| Electronic World S.A., Luxembourg | 22338 | Marioror S.A., Luxembourg | 22337 |
| Espal S.A., Luxembourg | 22355 | Mediterinvest S.A., Luxembourg | 22360 |
| Espal S.A., Luxembourg | 22356 | Mendes International S.A., Luxembourg | 22357 |
| Esseti S.A., Luxembourg | 22352 | Merlux S.A., Luxembourg | 22361 |
| Eutag Owning Company S.A., Luxembourg | 22364 | Merlux S.A., Luxembourg | 22361 |
| Eutag S.A., Luxembourg | 22362 | Nemset S.A., Luxembourg | 22365 |
| Fiducenter S.A., Luxembourg | 22364 | Oeuvres Paroissiales Howald, A.s.b.l., Howald ... | 22337 |
| Financière d'Evry S.A.H., Luxembourg | 22360 | Omoto Finance S.A., Luxembourg | 22322 |

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| Pneuact S.A., Luxembourg | 22357 | Sunrise Adexia S.A., Senningerberg | 22328 |
| Pneuact S.A., Luxembourg | 22357 | Sunrise Adexia S.A., Senningerberg | 22328 |
| Prada Participation, S.à r.l., Luxembourg | 22342 | Sural Europe S.A., Luxembourg | 22363 |
| Prada Participation, S.à r.l., Luxembourg | 22342 | Sural Europe S.A., Luxembourg | 22363 |
| Procompta-Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 22338 | Sural Europe S.A., Luxembourg | 22363 |
| Prodec, S.à r.l., Hautcharage | 22367 | Tecnova S.A., Luxembourg | 22342 |
| Prudential Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 22348 | Tecnova S.A., Luxembourg | 22342 |
| Prudential Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 22350 | TMF Management Luxembourg S.A., Luxembourg | 22345 |
| Riviera Finance 2 S.A., Luxembourg | 22359 | Totem Holdings S.A., Luxembourg | 22368 |
| Riviera Finance 2 S.A., Luxembourg | 22359 | Tresco S.A., Luxembourg | 22341 |
| Salers, S.à r.l., Luxembourg | 22330 | Tresco S.A., Luxembourg | 22341 |
| Semagest S.A.H., Luxembourg | 22356 | Tresco S.A., Luxembourg | 22341 |
| Siebe Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 22323 | Vaseq Holdings S.C.A., Luxembourg | 22343 |
| Siebe Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 22324 | Venture Finance S.A. | 22367 |
| Société de Développement International Heine S.A., Luxembourg | 22348 | W.T.B. S.A., Luxembourg | 22362 |
| Société de Développement International Heine S.A., Luxembourg | 22348 | W.T.B. S.A., Luxembourg | 22362 |

OMOTO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.418.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(023809.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

GIACOMELLI SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.546.

Monsieur Stefano Pozzobon, demeurant à L-31030 Casier (TV), via Principale, n° 10, a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 11 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Pozzobon.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023828.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

IPEF II HOLDINGS N°8 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 69.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02631, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | | |
|---|-----|-------------|
| - Résultats reportés | LUF | - 515.796,- |
| - Bénéfice de l'exercice 2000 | LUF | 2.141.456,- |
| - Affectation à la réserve légale | LUF | - 81.283,- |
| - Report à nouveau | LUF | 1.544.377,- |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024074.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

SIEBE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
 Effective place of management and control: UK- London, SW1P 1BX, Carlisle Place,
 R. C. Luxembourg B 61.477.

In the year two thousand and four, on the fourth day of March.
 Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie.

There appeared:

The company INVENSYS LUXEMBOURG, S.à r.l., having its statutory office in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse and its effective place of management and control in Carlisle Place, UK - London SW1P 1BX, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 68.908,

duly represented by M^e Eric Sublon, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

by virtue of a proxy under private seal dated March 3rd, 2004, which after having been signed ne varietur by the proxy holder, acting as here above stated, and the notary public will remain attached to the present deed to be registered together with it.

Such appearing party is the sole member of the société à responsabilité limitée SIEBE LUXEMBOURG, S.à r.l., a corporation organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse and effective seat of management and control in Carlisle Place, London, SW1P 1BX, United Kingdom, R.C. Luxembourg no. B 61.477, incorporated by a deed received by Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, on November 5, 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 77 of February 5, 1998 (the «Company»). The Articles of incorporation of the Company have been amended several times and for the last time by a deed received by the pre-named Maître Gérard Lecuit on December 5, 2001, published in the Mémorial C, number 503 of March 29, 2002.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to amend the corporate object of the Company in order to allow the Company to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees.

Second resolution

The sole member decides to amend the article 4 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution and to give it the following wording:

«The purpose of the corporation is the acquisition, the management, the enhancement and disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The corporation may also grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the corporation, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the corporation has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees.

Furthermore, the corporation may acquire and dispose of all securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

The company may hold interests in partnerships.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.»

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed are estimated, without prejudice, at nine hundred Euros (EUR 900,-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, he signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatre mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société INVENSYS LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège statutaire à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse et son siège de direction effective et de contrôle à Carlisle Place, UK - London SW1P 1BX, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.908,

dûment représentée par Maître Eric Sublon, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 3 mars 2004, laquelle après avoir été signée ne varietur par le mandataire, agissant ès-dite qualité, et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée SIEBE LUXEMBOURG, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse et son siège de direction effective et de contrôle à Carlisle Place, Londres, SW1P 1BX, Royaume-Uni, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B et le numéro 61.477, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, le 5 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 77 du 5 février 1998, (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le prédit Maître Gérard Lecuit, le 5 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 503 du 29 mars 2002.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier l'objet social de la Société afin de permettre à la Société d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holding, filiale ou filiale apparentée dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente, et de lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'acquisition, l'administration, le développement et la cession de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société est autorisée à octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la société ou aux dites holding, filiale ou filiale apparentée dans lesquelles la société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

De plus, la société pourra acquérir et céder toutes autres sortes de valeurs mobilières, soit par souscription, achat, échange, vente ou de toute autre manière.

La société pourra détenir des parts dans des sociétés de personnes.

En outre, la société pourra acquérir, développer, accomplir et disposer de propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger.

D'une manière générale, la société est autorisée à effectuer toute opération commerciale, industrielle et financière qui pourrait être dans le champ des titres ou de la propriété immobilière, susceptible d'augmenter ou de compléter les objets mentionnés ci-dessus.»

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la Société en raison des présentes est estimé sans préjudice à la somme de neuf cents Euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, dûment représentée, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Sublon, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, vol. 142S, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 mars 2004.

T. Metzler.

(024013.3/222/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

SIEBE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Siège de direction effective et de contrôle: Royaume-Uni, Carlisle Place, Londres, SW1P 1BX.

R. C. Luxembourg B 61.477.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 mars 2004.

T. Metzler.

(024014.3/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

D-CK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 68, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 91.552.

L'an deux mille quatre, le vingt-sixième jour de février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée D-CK, S.à r.l. ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 68, avenue Gaston Diderich. La société susvisée a été constituée par devant le notaire Joseph Elvinger résidant à Luxembourg suivant acte reçu le 28 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 258 du 11 mars 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg; désignant comme secrétaire, et l'assemblée choisissant comme scrutateur, Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le Président prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varientur, signées par les comparants et le notaire instrumentant resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 100 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée. Tous les associés déclarent avoir été informés de l'ordre du jour préalablement à la tenue de l'assemblée et avoir renoncé à toutes formalités et conditions de convocation. L'assemblée est dès lors constituée régulièrement et peut valablement délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société par un apport en nature évalué à 87.500,- EUR (quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros) pour l'élever de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros) à 100.000,- EUR (cent mille Euros) par l'émission de 700 (sept cents) nouvelles parts sociales, d'une valeur de 125,- EUR (cent vingt-cinq Euros) chacune.

2. Souscription et libération des nouvelles parts sociales par l'apport en nature d'une créance que Danièle-Christine Kremer détient sur la Société.

3. Modification de l'article 8 des statuts de la Société reflétant les décisions prises.

4. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société par un apport en nature évalué à 87.500,- EUR (quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros) pour l'élever de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents Euros) à 100.000,- EUR (cent mille Euros) par l'émission de 700 (sept cents) nouvelles parts sociales, d'une valeur de 125,- EUR (cent vingt-cinq Euros) chacune.

Souscription et libération

Mme Danièle-Christine Kremer déclare souscrire les 700 parts sociales nouvelles d'une valeur de 125 EUR chacune, lesquelles parts sociales sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en une créance que Danièle-Christine Kremer détient sur la Société.

La gérance a évalué cet apport à 87.500,- EUR (quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros), tel qu'il ressort du rapport d'évaluation présenté au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter les décisions prises ci-dessus.

L'article 8 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à 100.000,- EUR (cent mille Euros), représenté par 800 (huit cents) parts sociales de 125,- EUR (cent vingt-cinq Euros) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, s'élève à environ mille huit cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, vol. 20CS, fol. 50, case 3. – Reçu 875 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

J. Elvinger.

(024048.3/211/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

FINIMMO CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 94.364.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq février,
Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINIMMO CONSEILS, avec siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 94.364, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 juin 2003, publié au Mémorial C, numéro 804 du 31 juillet 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Laurence Dony, employée privée, demeurant à Colmar-Berg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadine Thoma, employée privée, demeurant à Oetrange.
L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sabrina Lepomme, employée privée, demeurant à Virton (Belgique).
Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Modification de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Dans le cadre de la gestion journalière, la société est valablement engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué.»

II) Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par l'actionnaire présent, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté après avoir été signée ne vauront par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentatives de l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont représentées à la présente assemblée.

IV) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Dans le cadre de la gestion journalière, la société est valablement engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Dony, N. Thoma, S. Lepomme P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2004, vol. 142S, fol. 68, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

P. Frieders.

(024314.3/212/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

FINIMMO CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 94.364.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

P. Frieders.

(024316.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

C+ INVESTMENTS, Société Anonyme.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 92.342.

L'an deux mille quatre, le vingt-six février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C+ INVESTMENTS, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 92.342, constituée suivant acte notarié en date du 5 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 394 du 10 avril 2003. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié le 28 janvier 2004, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bryan Whitnack, ingénieur commercial, demeurant à Lasne (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital d'une valeur de deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire par les actionnaires existants.

2) Modification de l'article 5.1. des statuts pour tenir compte de l'augmentation de capital ci-dessus.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel d'un million huit cent mille euros (1.800.000,- EUR) à deux millions quatre-vingt mille euros (2.080.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles.

Souscription et libération de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital est souscrite par les actionnaires dans la proportion de leur participation actuelle dans la société, à savoir:

- Monsieur Michel Engels, administrateur de sociétés, demeurant au 41, avenue Hector Otto, MC-98000 Monaco, ici représenté par Monsieur Bryan Whitnack, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Monaco, le 10 février 2004,

pour un montant de deux cent soixante-onze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept euros soixante-seize cents (271.597,76 EUR),

- Mademoiselle Magali Engels, licenciée en sciences économiques, demeurant au 26, avenue du Vallon, B-1380 Lasne, ici représentée par Monsieur Bryan Whitnack, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à La Hulpe, le 10 février 2004,

pour un montant d'un euro douze cents (1,12 EUR),

- Mademoiselle Nathalie Engels, ingénieur commercial, demeurant au 80, avenue du Vallon, B-1380 Lasne, ici représentée par Monsieur Bryan Whitnack, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à La Hulpe, le 10 février 2004,

pour un montant d'un euro douze cents (1,12 EUR),

- Monsieur Bryan Whitnack, ingénieur commercial, demeurant au 51, rue de Genleau, B-1380 Lasne,

pour un montant de deux mille huit cents euros (2.800,- EUR),

- Monsieur David Franeau, ingénieur commercial, demeurant au 32, rue de Winée, B-5310 Leuze, ici représenté par Monsieur Bryan Whitnack, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Leuze, le 10 février 2004,

pour un montant de deux mille huit cents euros (2.800,- EUR),

- Monsieur Jean-François Sidler, ingénieur commercial, demeurant au 14 Drève Angevine, B-1470 Bousval, ici représenté par Monsieur Bryan Whitnack, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bousval, le 10 février 2004,

pour un montant de deux mille huit cents euros (2.800,- EUR).

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.

L'augmentation de capital ainsi souscrite est entièrement libérée en numéraire, de sorte que la somme de deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5.1. des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Capital et titres

5.1. Actions (premier alinéa)

«Le capital social souscrit est fixé à deux millions quatre-vingt mille Euros (2.080.000,- EUR) représenté par deux cent quarante-deux mille cinq cents (242.500) actions de catégorie I et sept mille cinq cents (7.500) actions de catégorie II, sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages à l'exception de ce qui est spécifié ci-après.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Whitnack, B.-D. Klapp, C. Blondeau, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} mars 2004, vol. 883, fol. 51, case 4. – Reçu 2.800 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 2004.

J.-J. Wagner.

(024076.3/239/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

C+ INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 92.342.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 2004.

J.-J. Wagner.

(024079.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

SUNRISE ADEXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 83.448.

—

M. Jean Noesen résilie son mandat comme administrateur-délégué de la société SUNRISE ADEXIA S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2004.

J. Noesen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023588.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SUNRISE ADEXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 83.448.

—

M. Nickels Arsène résilie son mandat comme administrateur de la société SUNRISE ADEXIA S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2004.

J. Noesen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023587.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

**C 3 D INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
faisant le commerce sous les enseignes GLOBAL DESIGN et/ou GLOBAL DECOR.**

Siège social: L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 89.310.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de C 3 D INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 119/121 rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 89.310, et fut constituée suivant acte reçu par le prédit notaire Jean-Joseph Wagner, en date du 2 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1632 du 14 novembre 2002.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par le même notaire Wagner, en date du 14 juillet 2003, publié au Mémorial C numéro 900 du 03 septembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Frankar, commerçant, demeurant au 51 rue Floreale, B-6791 Athus.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Miranda, employée, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Adoption par la Société des enseignes commerciales GLOBAL DESIGN et/ou GLOBAL DECOR.

2.- Modification afférente de l'article premier (1^{er}) des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}.

«Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de C 3 D INTERNATIONAL S.A., pouvant encore faire le commerce sous les enseignes commerciales GLOBAL DESIGN et/ou GLOBAL DECOR.»

3.- Transfert du siège social statutaire et administratif de la Société au 18, rue de l'Eglise, L-4732 Pétange.

4.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article deux (2) des statuts de la Société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social fixé à cent mille Euros (100.000,- EUR) étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier, avec effet immédiat, la raison sociale de la Société en y ajoutant les enseignes commerciales GLOBAL DESIGN et GLOBAL DECOR.

Deuxième résolution

Afin de tenir compte de l'adoption par la Société des enseignes commerciales choisies, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article premier (1^{er}) des statuts de la Société, lequel aura à l'avenir la teneur suivante:

Art. 1^{er}.

«Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de C 3 D INTERNATIONAL S.A., pouvant encore faire le commerce sous les enseignes GLOBAL DESIGN et/ou GLOBAL DECOR.»

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer avec effet immédiat le siège social statutaire et administratif de la Société de Luxembourg-Ville à Pétange et plus précisément au 18, rue de l'Eglise, L-4732 Pétange.

Quatrième résolution

Afin de refléter ce transfert du siège social, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts de la Société, lequel sera désormais rédigé comme suit:

Art. 2. Premier alinéa.

«Le siège social de la Société est établi à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: G. Frankar, N. Miranda, B. D. Klapp, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 février 2004, vol. 883, fol. 48, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 2004.

J.-J. Wagner.

(024069.3/239/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

**C 3 D INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
faisant le commerce sous les enseignes GLOBAL DESIGN et/ou GLOBAL DECOR.**

Siège social: L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 89.310.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 mars 2004.

J.-J. Wagner.

(024071.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

SALERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 97.612.

L'an deux mille quatre, le quatre mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EKABE S.A., une société avec siège social à L-6169 Eschweiler, 19, rue de Gonderange, agissant en sa qualité de gérante de la société SALERS, S.à r.l., avec siège social à L-2420 Luxembourg, 11, Avenue Emile Reuter,

ici représentée par Madame Carole Closener, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 2 mars 2004.

Laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Cette dernière a par sa mandataire prié le notaire instrumentaire d'acter qu'en vertu de deux cessions de parts sous seing privé du 28 janvier 2004, enregistrées à Luxembourg, le 10 février 2004, Références LSO-AN02287 et LSO-AN02288, et que la comparante, ès qualités qu'elle agit, déclare accepter au nom de la société, la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

| | |
|--|-------|
| 1) EKABE S.A., avec siège social à L-6169 Eschweiler, 19, rue de Gonderange, six cents parts sociales de classe A | 600 |
| 2) Monsieur Emmanuel Paris, demeurant au 26, rue de Nantes, F-53000 Laval, deux cents parts sociales de classe B..... | 200 |
| 3) Monsieur Michel Leonard, demeurant au 8, rue Bellavoine, F-78230 Le Pecq, deux cents parts sociales de classe C | 200 |
| Total: mille parts sociales | 1.000 |

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Closener, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, vol. 142S, fol. 75, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024266.3/230/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 99.599.

In the year two thousand and four, on the twenty sixth day of February.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT PARTNERS, L.P., having its registered office at 9, East Loockerman Street, City of Dover, County of Kent, Delaware 19901, U.S.A.

CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (I) C.V., having its registered office at Herengracht 548, 1017 CG Amsterdam, The Netherlands

CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (II) C.V., having its registered office at Herengracht 548, 1017 CG Amsterdam, The Netherlands

ASIA OPPORTUNITY FUND, L.P. having its registered office c/o Walkers SPV Limited, Walker House, P.O. Box 908 GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.

here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg virtue of proxies given under signature.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Name - Corporate objectives - Registered office - Duration

Art. 1. Form, Corporate name

1.1 There is hereby established a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 4, 5, 7 and 12 the exceptional rules applying to single member companies.

1.2 The Company will exist under the corporate name of MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS II, S.à r.l.

Art. 2. Corporate Objectives

2.1 The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to issue convertible securities on a private basis; finally, to effect all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as operations directly or indirectly described in this article, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

2.2 The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives.

Art. 3. Registered Office

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

3.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

3.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the board of managers.

3.5 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the shareholders.

Capital - Shares

Art. 5. Corporate Capital

5.1 The share capital is fixed at USD 19,460.- (nineteen thousand four hundred sixty USD) represented by 556 (five hundred fifty-six) shares of USD 35.- (thirty-five USD) each.

5.2 The capital may be changed at any time by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 12 of the Articles.

5.3 The Company has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of USD 156,653,000.- (one hundred fifty-six million six hundred fifty-three thousand USD) to be used in order to issue 4,475,800 (four million four hundred seventy-five thousand eight hundred) convertible preferred equity certificates (the «CPECs») of the same nominal value as the shares in issue with a share premium of USD 1.9096027 per CPEC.

5.4 The board of managers is authorised to issue CPECs in one or several times, within the limits of the authorised capital as described here above, and in favour of the existing shareholders or to any other person as approved by the shareholders pursuant to resolutions adopted in compliance with article 189 paragraph 1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time.

5.5 This authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the Company's incorporation deed dated 26 February 2004.

5.6 At any time in the future, the board of managers is authorised to proceed to increase the share capital of the Company by result of the conversion of the CPECs into shares.

5.7 The board of managers may delegate to any duly authorised person the duties of accepting the conversion election. The board of managers shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the board of managers, the above power of attorney and the subscription of the shares.

5.8 Each time an increase of capital is enacted by virtue of a notarial deed pursuant to a decision of the board of managers, Article 5.1 shall be deemed to be amended accordingly.

Art. 6. Shares

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares

7.1 The shares held by the existing shareholders are freely transferable between such existing shareholders. The shares cannot be transferred to non-shareholders unless the shareholders representing at least three-quarter of the corporate capital have agreed thereto in a general meeting.

Management and Shareholders

Art. 8. Board of Managers

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by the general meeting of the shareholders. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 9. Powers of the Board of Managers

9.1 In dealing with third parties, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

9.3 In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

9.4 In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the signature of any manager.

9.5 The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers

10.1 The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

10.2 The board of managers may elect a secretary from among its members.

10.3 The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers.

10.4 The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers.

10.5 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority.

10.6 One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

10.7 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 11. Liability of the Managers

11.1 The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Shareholders Decisions

Art. 12. Shareholders Decisions

12.1 Each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

12.2 However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Financial year - Balance sheet

Art. 13. Financial year

13.1 The Company's financial year starts each year on 1st January and ends on 31st December of that year.

Art. 14. Adoption of financial statements

14.1 At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.2 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution rights

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2 The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 16. Winding-up, Liquidation

16.1 The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s).

16.2 A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Applicable Law

Art. 17. Applicable Law

17.1 Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2004.

Subscription - Payment

All the 556 shares representing the capital have been entirely subscribed as follows:

| | |
|--|------------|
| J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT FUND L.P., prenamed: | 397 shares |
| CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (I) C.V., prenamed: | 85 shares |
| CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (II) C.V., prenamed: | 56 shares |
| ASIA OPPORTUNITY FUND L.P., prenamed: | 18 shares |

and fully paid up in cash, therefore the amount of USD 19,460.- (nineteen thousand four hundred sixty USD) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

- Mr John David Lewis, Chief Representative, residing at Casabella Apartment 2F, 4-23-1 Minami-Aoyama, Minato-ku, Tokyo 107-0062, Japan,

- Mr Ming Lu, Partner, residing at Flat 19D, Branksome, 3 Tregunter Path, Mid-Levels, Hong Kong, and

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, registered with the Luxembourg Trade Registry under number, R. C. S. Luxembourg B. B 37.974.

In accordance with article 9 of the articles of association, in case of plurality of managers, the Company shall be bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-sixième jour de février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT PARTNERS, L.P., ayant son siège social à 9, East Loockerman Street, City of Dover, County of Kent, Delaware 19901, U.S.A.

CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (I) C.V., ayant son siège social à Herengracht 548, 1017 CG Amsterdam, Pays-Bas

CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (II) C.V., ayant son siège social à Herengracht 548, 1017 CG Amsterdam, Pays-Bas

ASIA OPPORTUNITY FUND, L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, P.O. Box 908 GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

Tous ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée.**Art. 1^{er}. Forme et Dénomination sociale**

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 4, 5, 7 et 12, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

1.2 La Société a comme dénomination MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS II, S.à r.l.

Art. 2. Objet social

2.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères; l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur; l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle a un intérêt, de tous concours, prêts, avances ou garanties; d'émettre des titres convertibles sur une base privée; enfin, d'accomplir toutes opérations nécessaire ou utiles à l'accomplissement de son objet ainsi que des opérations directement ou indirectement décrites dans cet article, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

2.2 La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que précédemment décrit.

Art. 3. Siège social

3.1 Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3 Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du gérant et du conseil de gérance.

3.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure n'a pas d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil de gérance.

3.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Durée de la Société

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés.

Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital social**

5.1 Le capital social est fixé à dix-neuf mille quatre cent soixante Dollars US (USD 19.460,-) représenté par cinq cent cinquante-six (556) parts sociales d'une valeur nominale de trente-cinq Dollars US (USD 35,-) chacune.

5.2 Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

5.3 La Société dispose d'un capital non émis mais autorisé d'un montant maximum de USD 156.653.000,- (cent cinquante-six millions six cent cinquante-trois mille Dollars US) en vue de l'émission de 4.475.800 (quatre millions quatre cents soixante-quinze mille huit cents) titres convertibles en parts sociales («convertible preferred equity certificates» «CPECs») de la même valeur nominale que les parts sociales actuellement émises avec une prime d'émission de USD 1,9096027 par CPEC.

5.4 Le conseil de gérance est autorisé à émettre en une ou plusieurs fois, dans les limites du capital autorisé tel que décrit ci-avant, des titres convertibles en parts sociales en faveur des associés actuels ou de toutes autres personnes ayant été agréées par l'assemblée générale des associés en conformité avec l'article 189 paragraphe 1 de la Loi.

5.5 Cette autorisation expirera à la date du cinquième anniversaire de la publication de l'acte constitutif du 26 février 2004.

5.6 Le conseil de gérance est autorisé à procéder à l'augmentation du capital social résultant de la conversion des titres convertibles en parts sociales à tout moment à l'avenir.

5.7 Le conseil de gérance pourra déléguer à toute personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter les demandes de conversion. Le conseil de gérance désignera la personne à qui sera délégué le pouvoir de comparaître devant notaire aux fins de constater authentiquement l'émission des parts sociales et l'augmentation du capital, sur présentation des pièces justificatives de la décision du conseil de gérance, en ce comprise la délégation de pouvoir, ainsi que les souscriptions des parts sociales.

5.8 Chaque fois que le conseil de gérance aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, l'article 5.1 sera à considérer comme adapté à la modification intervenue.

Art. 6. Parts sociales

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Cession de parts sociales

7.1 Les parts sociales détenues par les actionnaires existants sont librement cessibles entre ces actionnaires existants. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés sauf accord des associés représentant au moins trois quarts du capital social dans le cadre d'une assemblée générale.

Gérance

Art. 8. Conseil de gérance

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des associés. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ont tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

9.3 S'il n'y a qu'un seul gérant, la Société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature du gérant unique.

9.4 En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature individuelle d'un des gérants.

9.5 Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura le pouvoir de donner des procurations spéciales pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

Art. 10. Réunions et Décisions du Conseil de Gérance

10.1 Le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, sa place sera remplacée par une élection parmi les gérants présents lors de la réunion.

10.2 Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

10.3 Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

10.4 Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut être représenté par un autre gérant.

10.5 Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à majorité simple.

10.6 Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

10.7 Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 11. Responsabilité des gérants

11.1 Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 12. Décisions des associés

12.1 Chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

12.2 Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 13. Exercice social

13.1 L'exercice social commence chaque année le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Résultats sociaux

14.1 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.2 Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Répartition des bénéfices

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution, Liquidation

16.1 La Société peut être dissoute par décision des associé(s).

16.2 Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

16.3 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Loi applicable

Art. 17. Loi applicable

17.1 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Les 556 (cinq cent cinquante-six) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été entièrement souscrites comme suit:

| | |
|---|--------------------|
| J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT FUND L.P., prénommée: | 397 parts sociales |
| CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (I) C.V., prénommée: | 85 parts sociales |
| CAIP CO-INVESTMENT FUND PARALLEL FUND (II) C.V., prénommée: | 56 parts sociales |
| ASIA OPPORTUNITY FUND L.P., prénommée: | 18 parts sociales |

Et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de dix-neuf mille quatre cent soixante Dollars US (USD 19.460,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euro.

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- M. John David Lewis, Chief Representative, demeurant à Casabella Appartement 2F, 4.23.1 Minami-Aoyama, Minato-Ku, Tokyo 107.0062, Japon

- M. Ming Lu, Associé, demeurant à Flat 19D, Branksome, 3 Tregunter Path, Mid-Levels, Hong Kong, et

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.974.

Conformément à l'article 9 des statuts, en cas de pluralité de gérants, la Société est engagée par la signature individuelle d'un des gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2004, vol. 90CS, fol. 50, case 7. – Reçu 153,43 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

J. Elvinger.

(024160.3/211/385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

MARIOROR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 49.320.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 mars 2004 à 15.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Pour MARIOROR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023869.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

OEUVRES PAROISSIALES HOWALD, Association sans but lucratif.

Siège social: Howald.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration après l'assemblée générale du 2 février 2004

| | |
|-----------------------|----------------|
| Entringer Paul | Président |
| Faber Pierre | Curé |
| Hoffstetter Ferdinand | Vice-Président |
| Heinen Jean | Trésorier |
| Moes Annette | Secrétaire |
| Bricher Denise | Membre |
| Lick Blanche | Membre |
| Maquet Mathis | Membre |
| Ries Edmond | Membre |
| Welter Marco | Membre |

Howald, février 2004.

P. Entringer

Président

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02404. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(023147.3/222/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

ELECTRONIC WORLD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.779.

L'an deux mille quatre, le vingt-six février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ELECTRONIC WORLD S.A., R.C.S. Luxembourg B Numéro 52.779, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 17 du 10 janvier 1996.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 357 du 5 mars 2002.

La séance est ouverte à quatorze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante actions sans désignation de valeur nominale constituant l'intégralité du capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Res-tentent pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.
- 2) Le cas échéant, nomination d'ODESSA SECURITIES S.A. comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, ODESSA SECURITIES S.A., enregistrée auprès du Registre Public de Panama à la section Microfilm (Mercantile), fiche numéro 360295, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Seil, A. Uhl, V. Baravini, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, vol. 142S, fol. 70, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

A. Schwachtgen.

(024280.3/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

PROCOMPTA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 52.515.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROCOMPTA-LUX, S.à r.l.

Signature

(023213.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

GALBA INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 62.113.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt février.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de OPPIDUM LTD, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), en vertu d'une procuration sous seing privé du 18 février 2004, laquelle procuration, après avoir été signée ne vaurait par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter:

I) Que la société anonyme GALBA INDUSTRIES S.A., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 62.113, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 novembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 177 du 25 mars 1998 et que les statuts ont été modifiés suivant résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 juin 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 66 du 12 janvier 2002.

II) Que le capital social est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros soixante-seize cents (123.946,76 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

III) Que OPPIDUM LTD., préqualifiée, est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société GALBA INDUSTRIES S.A., préqualifiée.

IV) Qu'en sa qualité de mandataire de l'actionnaire unique, Monsieur Luc Braun, préqualifié, déclare expressément procéder à la dissolution de ladite société GALBA INDUSTRIES S.A. avec effet immédiat.

V) Qu'en sa qualité de liquidateur de la société GALBA INDUSTRIES S.A., OPPIDUM LTD., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare que tout le passif de la société GALBA INDUSTRIES S.A. est réglé, qu'elle est investie en sa qualité d'actionnaire unique de tout l'actif et qu'elle assume irrévocablement l'obligation de payer tout passif éventuel de la société dissoute, clôturant ainsi la liquidation de la société.

VI) Que les livres et documents sociaux de la société GALBA INDUSTRIES S.A. seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi.

En conséquence, le comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Et à l'instant il a été procédé à l'annulation du livre des actionnaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, vol. 20CS, fol. 45, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

P. Frieders.

(024325.3/212/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

ARTELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.361.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2004, Monsieur Luis Schroeder, juriste, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire et Mademoiselle Corinne Carraro, employée privée, demeurant à B-6780 Messancy, 13, rue Beau site ont été nommés administrateurs, en remplacement de Mesdames Linda Rudewig et Antonella Bocci administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARTELUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023824.3/255/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ABILENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 79.625.

L'an deux mille quatre, le vingt février,
Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ABILENE S.A., ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79.625, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 556 du 21 juillet 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Suppression de la valeur nominale des actions.
2) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 169.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 200.000,- par versement en espèces sans émission d'actions nouvelles.

3) Suppression du capital autorisé.

4) Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

5) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par l'actionnaire présent, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cent soixante-neuf mille euros (EUR 169.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à deux cent mille euros (EUR 200.000,-), sans émission d'actions nouvelles.

Libération

Le montant de l'augmentation de capital à concurrence de cent soixante-neuf mille euros (EUR 169.000,-) a été entièrement libéré par les actionnaires existants, tels qu'ils figurent sur la liste de présence, au prorata de leur participation dans le capital social, de sorte que la somme de cent soixante-neuf mille euros (EUR 169.000,-) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'abroger le capital autorisé de la société et de supprimer par conséquent les alinéas 6, 7, 8 et 9 dans la version française et dans la version anglaise de l'article 3 des statuts.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

La version anglaise du premier alinéa de l'article 3 des statuts est la suivante:

«**Art. 3. 1st paragraph.** The corporate capital is fixed at two hundred thousand euro (EUR 200.000,-) divided into one thousand (1.000) shares without par value.»

Evaluation des Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement à EUR 3.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé partiellement en langue anglaise, précédé d'une version française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, vol. 20CS, fol. 45, case 9. – Reçu 1.690 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

P. Frieders.

(024320.3/212/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

ABILENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 79.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

P. Frieders.

(024322.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

TRESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 10.746.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(023945.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

TRESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 10.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(023947.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

TRESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 10.746.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(023948.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.507.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(023863.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.446.709,-.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.507.

L'associé unique de PRADA PARTICIPATION, S.à r.l., PRADA HOLDING N.V., a pris en date du 26 janvier 2004 la résolution suivante:

- continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023865.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

**TECNOVA S.A., Société Anonyme,
(anc. TECNOVA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.545.

RECTIFICATIF

Monsieur le préposé du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription rectificative de la modification qui a été déposée à Luxembourg le 10 avril 2003.

Il y a lieu de lire:

Le bilan au 31 décembre 2000,

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: USD (1.779,27)

Au lieu de:

Le bilan au 31 décembre 2000,

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: USD (3.240,14)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023770.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

**TECNOVA S.A., Société Anonyme,
(anc. TECNOVA HOLDINGS.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.545.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: USD (1.779,27)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Signature.

(023802.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

INTERNATIONAL UTILITY STRUCTURES (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 48.023.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, réf. LSO-AO01050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023931.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

INTERNATIONAL UTILITY STRUCTURES (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 48.023.

Les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03030, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023932.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

VASEQ HOLDINGS S.C.A., Société en commandite par Actions.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 99.121.

In the year two thousand and four, on the eighth of March,
Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mrs. Camille Bourke, maître en droit, residing in Luxembourg,
acting as the representative of the board of directors of VASEQ HOLDINGS S.C.A., having its registered office at 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 99121,

pursuant to a resolution of the board of directors dated March 3rd, 2004.

An excerpt of the minutes of said meeting, initialled 'ne varietur' by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state his declarations as follows:

1) The company VASEQ HOLDINGS S.C.A. has been incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, on January 22nd, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the company have not been amended since its incorporation.

2) The subscribed share capital of the company was set at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-) represented by twenty four thousand seven hundred ninety nine (24,799) Class A ordinary shares with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each and one (1) manager share with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25).

3) Pursuant to article 6.5 of the articles of incorporation, the authorised capital is set at five hundred million euros (EUR 500,000,000.-) represented by four hundred million (400,000,000) shares each having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25).

4) In its resolutions of March 3rd 2004, the general partner of the company decided to increase the capital up to three hundred eighty seven thousand three hundred euros (EUR 387,300.-) to bring it from its current amount of thirty one thousand (EUR 31,000.-) to four hundred eighteen thousand three hundred (EUR 418,300.-) through the issuance of three hundred nine thousand eight hundred and forty (309,840) ordinary shares each having a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25).

The general partner is authorised to issue such shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

All of the newly issued shares have been subscribed by VASEQ BERMUDA 1, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Bermudas having its registered office at Canon's Court 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermuda, for a total price of three hundred eighty-seven thousand three hundred euros (EUR 387,300.-).

As a consequence of such increase of share capital, article 6.1 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«Art. 6.1 - Subscribed Capital

The Company's subscribed capital is fixed at four hundred eighteen thousand three hundred (418,300) represented by fully paid up shares, consisting of the following:

(a) Three hundred thirty four thousand six hundred thirty nine (334,639) Class A ordinary shares having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1,25) per share (the «Class A Ordinary Shares»);

(b) one (1) Management Share having a nominal value of one euro twenty-five cent (EUR 1,25) per share (the «Management Share»);

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these articles of incorporation, the holders of any separate class or series of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. No shares of any class or series shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le quatre mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Madame Camille Bourke, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du gérant de la société VASEQ HOLDINGS S.C.A., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 99.121, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le gérant unique de ladite société en sa résolution du 3 mars 2004.

Un extrait du procès-verbal de cette résolution, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société en commandite par actions VASEQ HOLDINGS S.C.A. a été constituée suivant acte reçu par le Maître Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en date du 22 janvier 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

2) Le capital souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt dix-neuf (24.799) actions ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et de une (1) action de commandité ayant une valeur d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR).

3) Conformément à l'article 6.5 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à cinq cents millions d'euros (500.000.000,- EUR) représenté par quatre cents millions (400.000.000) d'actions, chaque action ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR).

4) Par ses résolutions adoptées en date du 3 mars 2004, le gérant unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de trois cent quatre vingt sept mille trois cents euros (387.300,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à quatre cent dix-huit mille trois cents euros (418.300,- EUR) par l'émission de trois cent neuf mille huit cent quarante (309.840) actions, ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR).

Le gérant unique est autorisé à procéder à une telle émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription en ce qui concerne les actions à émettre.

Toutes les actions nouvelles ont été souscrites par VASEQ BERMUDA 1, L.P., une limited partnership constituée et existant selon les lois des Bermudes, ayant son siège social à Canon's Court 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermuda, pour un prix total de trois cent quatre vingt sept mille trois cents euros (387.300,- EUR), intégralement affecté au capital.

Les documents justificatifs de la souscription a été présenté au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Le prix des actions souscrites par VASEQ BERMUDA 1, L.P. a été payé par un apport en numéraire dont il a été justifié au notaire soussigné.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 6.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 6.1 Capital souscrit.

La Société a un capital souscrit de quatre cent dix-huit mille trois cents euros (418.300,- EUR) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) trois cent trente quatre mille six cent trente neuf (334.639) actions ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe A»); et

(b) une (1) Action de Commandité ayant une valeur d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR).

Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes ou séries différentes ne seront pas en droit de voter séparément quelque question que ce soit. Aucune classe ou série d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société, sauf si la loi en dispose autrement.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de quarante cinq mille euros

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bourke, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, vol. 142S, fol. 86, case 12. – Reçu 3.873 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

J. Elvinger.

(024033.3/211/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

BARCLAYS EURO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 66.581.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2004.

Signature.

(023705.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

BARCLAYS EURO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 66.581.

Faisant suite à l'Assemblée Générale du 26 février 2004, sont nommés administrateurs:

Philippe Hoss

Geoff Towers

Pascal Roché

Alex Dyce

Guillaume Touze

Est renommé réviseur d'entreprises:

PricewaterhouseCoopers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(023707.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.946.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2004, que les actionnaires ont décidé de porter le nombre des administrateurs de 4 à 5 et de nommer en tant qu'administrateur Mademoiselle F. Marie Brisdet, juriste, ayant sa résidence professionnelle à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004. Mademoiselle Brisdet pourra engager la société conjointement avec un autre administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour avis conforme

H. Neuman

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023846.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 31.681.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-A02522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Signature.

(023709.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 31.681.

Faisant suite à l'Assemblée Générale du 26 février 2004, sont nommés administrateurs:

Philippe Hoss

Martyn Scriven

Matthew Payne

Paul Shovlin

Marko Van Bergen

Est renommé réviseur d'entreprises:

PricewaterhouseCoopers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023718.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CIPE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 58.491.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature.

(023681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CIPE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 58.491.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature.

(023679.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CIPE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 58.491.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature.

(023677.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

C.R.E.F.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 20.052.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023684.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

C.R.E.F.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 20.052.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023687.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

C.R.E.F.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 20.052.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023690.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CDO MASTER INVESTMENTS 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 84.584.

—
Le bilan pour la période du 21 novembre 2001 au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature.

(023747.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CDO MASTER INVESTMENTS 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 84.584.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 10 mars 2004, que:

- le bilan et compte de pertes et profits pour la période du 21 novembre 2001 (date de constitution de la société) au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'assemblée générale.

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat pour la période du 21 novembre 2001 au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 10 mars 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023745.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL HEINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 45.636.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023602.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL HEINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 45.636.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023600.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: EUR 12,912,500.-

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 92.191.

In the year two thousand and four, on the first day of March.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of England and Wales, having its registered office at 142 Holborn Bars, London EC1N 2NH,
here represented by Mr Vivian Walry attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on March 1, 2004,

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED is the sole shareholder of PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on February 27, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 375 of April 7, 2003 (the Company),

The articles of association of the Company have been last amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, on August 1, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1043 of October 8, 2003;

- the Company's share capital is presently set at twelve million nine hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 12,912,500) divided into one hundred twenty-nine thousand one hundred twenty-five (129,125) shares of one hundred euro (EUR 100) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to increase the subscribed capital by an amount of seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred euro (EUR 7,999,900) to bring it from its present amount of twelve million nine hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 12,912,500) to twenty million nine hundred twelve thousand four hundred euro (EUR 20,912,400) by the issuance of seventy-nine thousand nine hundred ninety-nine (79,999) new shares with a par value of one hundred euro (EUR 100), having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the seventy-nine thousand nine hundred ninety-nine (79,999) new shares and to have them fully paid up by a contribution in cash of an aggregate amount of seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred eighty euro (EUR 7,999,980), as it has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The surplus between the nominal value of the new shares and the value of the contribution in cash will be transferred to a share premium account.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twenty million nine hundred twelve thousand four hundred euro (EUR 20,912,400) represented by two hundred nine thousand one hundred twenty-four (209,124) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 84,500.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le premier jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social à 142 Holborn Bars, Londres EC1N 2NH,

représentée par Maître Vivian Walry, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} mars 2004,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED est l'associé unique de PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, prénommé, en date du 27 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 375 du 7 avril 2003 (la Société),

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, prénommé, en date du 1^{er} août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1043 du 8 octobre 2003;

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze millions neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 12.912.500) représenté par cent vingt-neuf mille cent vingt-cinq (129.125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents euros (EUR 7.999.900) pour le porter de son montant actuel de douze millions neuf cent douze mille cinq cents euros (EUR 12.912.500) à vingt millions neuf cent douze mille quatre cents euros (EUR 20.912.400) par l'émission de soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (79.999) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (79.999) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant total de sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingts euros (EUR 7.999.980), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

La différence entre la valeur nominale des nouvelles parts émises et la valeur de l'apport en numéraire sera transférée à un compte de prime d'émission.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de vingt millions neuf cent douze mille quatre cents euros (EUR 20.912.400) représenté par deux cent neuf mille cent vingt-quatre (209.124) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ EUR 84.500,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Walry et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 mars 2004, vol. 427, fol. 3, case 7. – Reçu 79.999 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 mars 2004.

H. Hellinckx.

(024105.3/242/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 92.191.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 mars 2004.

H. Hellinckx.

(024107.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

DM DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue du Docteur Ernest Feltgen.

R. C. Luxembourg B 69.546.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour la société

Signature

(023666.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

DM DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue du Docteur Ernest Feltgen.

R. C. Luxembourg B 69.546.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour la société

Signature

(023669.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

INVEST IN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 78.360.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2004, réf. LSO-AO01720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour la société

Signature

(023670.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

**GLENCOE SKY DOME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. SUNFLOWERS, S.à r.l.).**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.366.

In the year two thousand four, on the first day of March.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, with registered office at Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Company Register of Tortola under the number 400547,
here represented by Ms. Stéphanie Colson, lawyer, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on March 1, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:
- that it is the sole actual shareholder of SUNFLOWERS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on November 10, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 12 of January 6, 2004.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into GLENCOE SKY DOME, S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 4 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4.** The Company will have the name GLENCOE SKY DOME, S.à r.l.»

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately five hundred Euro (500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texxte qui précède:

L'an deux mille quatre, le premier mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques dont le siège est établi Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, enregistrée au Registre de Commerce de Tortola sous le numéro 400547,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Colson, juriste, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration datée du 1^{er} mars 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société SUNFLOWERS, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 12 du 6 janvier 2004.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la société en GLENCOE SKY DOME, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La Société aura la dénomination GLENCOE SKY DOME, S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ cinq cents Euros (500.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Colson, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2004, vol. 142S, fol. 71, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2004.

G. Lecuit.

(024017.3/220/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

GLENCOE SKY DOME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

G. Lecuit.

(024021.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

CITRESC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 72.123.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

CITRESC S.A.

Signature

(023967.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

CITRESC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 72.123.

Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

CITRESC S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03895. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023966.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ESSETI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.945.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

ESSETI S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(023749.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

DDV INGENIEURGESELLSCHAFT MBH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1122 Luxemburg, 30, rue d'Alsace.

H. R. Luxemburg B 90.119.

Im Jahre zweitausendvier, den elften März.

Vor dem unterzeichneten Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Sind erschienen:

1. Herr Sebastian Dreßler, Dipl. Ing., wohnhaft in D-55246 Mainz-Kostheim, Ulmenstr. 11;
2. Herr Rolf Dittberner, Dipl. Ing., wohnhaft in D-28203 Bremen, Beim Steinernen Kreuz 5;
3. Herr Rudolf Veidt, Dipl. Ing., wohnhaft in D-55452 Guldenthal, Heddesheimer Str. 36.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchten, ihre Erklärungen folgendermassen zu beurkunden:

I.- Die Komparenten sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DDV INGENIEURGESELLSCHAFT mbH, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 3. Dezember 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 22 vom 9. Januar 2003.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter Sektion B und Nummer 90.119.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendsechshundert Euro (EUR 12.600,-), eingeteilt in drei (3) Anteile von je viertausendzweihundert Euro (EUR 4.200,-), voll eingezahlt.

Diese drei (3) Anteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

| | |
|--|---|
| 1. Herrn Sebastian Dreßler, vorbenannt, ein Anteil | 1 |
| 2. Herrn Rolf Dittberner, vorbenannt, ein Anteil | 1 |
| 3. Herrn Rudolf Veidt, vorbenannt, ein Anteil | 1 |
| Total: drei Anteile | 3 |

III.- Alsdann nehmen die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten und welche an Platz und Stelle der ausserordentlichen Generalversammlung handeln, folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen, die bestehenden drei (3) Anteile von je viertausendzweihundert Euro (EUR 4.200), gegen sechs (6) Anteile von je zweitausendeinhundert Euro (EUR 2.100,-) umzutauschen.

Zweiter Beschluss

Für je einen (1) alten Anteil erhalten die Gesellschafter je zwei (2) neue Anteile.

Die neuen Anteile werden den Gesellschaftern zugeteilt, wie folgt:

| | |
|--|---|
| 1. Herrn Sebastian Dreßler, vorbenannt, zwei Anteile | 2 |
| 2. Herrn Rolf Dittberner, vorbenannt, zwei Anteile | 2 |
| 3. Herrn Rudolf Veidt, vorbenannt, zwei Anteile | 2 |
| Total: sechs Anteile | 6 |

Dritter Beschluss

Aufgrund des vorhergehenden Beschlusses, beschliessen die Gesellschafter den ersten Absatz von Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft umzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendsechshundert Euro (EUR 12.600,-), eingeteilt in sechs (6) Anteile von je zweitausendeinhundert Euro (EUR 2.100,-).»

IV.- Alsdann erschien Herr Rudolf Veidt, vorbenannt, welcher erklärt seine zwei (2) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen, wie folgt abzutreten:

- ein (1) Anteil an den dies annehmenden Herrn Sebastian Dreßler, vorbenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von zweitausendeinhundert Euro (EUR 2.100,-), welchen Betrag Herr Rudolf Veidt bekennt vor der Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde und ohne die Anwesenheit des unterzeichneten Notars von Herrn Sebastian Dreßler erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel;

- ein (1) Anteil an den dies annehmenden Herrn Rolf Dittberner, vorbenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von zweitausendeinhundert Euro (EUR 2.100,-), welchen Betrag Herr Rudolf Veidt bekennt vor der Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde und ohne die Anwesenheit des unterzeichneten Notars von Herrn Rolf Dittberner erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

V.- Die Herren Sebastian Dreßler und Rolf Dittberner, welche erklären die Statuten sowie die finanzielle Lage der Gesellschaft zu kennen, sind ab heutigem Tage, in alle, mit den zedierten Gesellschaftsanteilen verbundenen Rechten und Pflichten eingesetzt.

Der Zedent und die Zessionare erklären dass sie die tatsächlichen Empfänger der vorerwähnten Transaktion sind.

Die Zessionare erklären des weiteren dass das Kapital, welches zur Bezahlung der vorhergehenden Abtretungen von Gesellschaftsanteilen diente, nicht aus Drogenhandel oder einer anderen Verletzung des Artikels 506-1 des luxemburgischen Strafgesetzbuches stammt.

VI.- Alsdann nehmen die Herren Sebastian Dreßler und Rolf Dittberner, vorbenannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten und welche an Platz und Stelle der ausserordentlichen Generalversammlung handeln, folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Aufgrund der vorhergehenden Abtretungen von Gesellschaftsanteilen, sowie den vorherigen Beschlüssen, beschliessen die Gesellschafter den Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendsechshundert Euro (EUR 12.600,-), eingeteilt in sechs (6) Anteile mit einem Nominalwert von je zweitausendeinhundert Euro (EUR 2.100,-).

Diese Anteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

| | |
|---|---|
| 1. Herrn Sebastian Dreßler, Dipl. Ing., geboren in Heidelberg (Deutschland) am 7. Mai 1975, wohnhaft in D-55246 Mainz-Kostheim, Ulmenstr. 11, drei Anteile | 3 |
| 2. Herrn Rolf Dittberner, Dipl. Ing., geboren in Erdeborn/Eisleben (Deutschland) am 9. August 1946, wohnhaft in D-28203 Bremen, Beim Steinernen Kreuz 5, drei Anteile | 3 |
| Total: sechs Anteile | 6 |

Sämtliche Anteile sind voll eingezahlt.»

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Zweck der Gesellschaft zu erweitern und den ersten Absatz von Artikel 3 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Gegenstand der Gesellschaft ist die Erbringung von Beratungs- und Ingenieurleistungen im Bereich Bauwesen und Flughafenwesen.»

VII.- Herr Sebastian Dreßler, vorbenannt, handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft, erklärt die vorbezeichneten Abtretungen von Gesellschaftsanteilen im Namen der Gesellschaft anzunehmen.

VIII.- Die Kosten und Gebühren der gegenwärtigen Urkunde, abgeschätzt auf den Betrag von eintausend Euro (EUR 1.000,-), fallen der Gesellschaft zur Last, welche sich dazu verpflichtet, jedoch bleiben sämtliche Gesellschafter dem Notar gegenüber solidarisch verpflichtet.

IX.- Die Komparenten erwählen Domizil im Sitz der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihnen kundigen Sprache an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben diese Urkunde mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: S. Dreßler, R. Dittberner, R. Veidt, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, vol. 20CS, fol. 50, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 17. März 2004.

T. Metzler.

(024090.3/222/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

DDV INGENIEURGESELLSCHAFT MBH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 30, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 90.119.

Statuts déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 mars 2004.

T. Metzler.

(024094.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

ALLIED DOMEQ STADTHOFSTRASSE BV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Breda (Pays-Bas).

Siège de direction effective: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.543.

Extrait des résolutions prises en conseil de gérance le 13 février 2004

Le conseil a confirmé le transfert du siège de direction effective de la Société de L-2210 Luxembourg, 54 boulevard Napoléon 1^{er}, à L-2320 Luxembourg, 69A boulevard de la Pétrusse, avec effet au 1^{er} septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO01859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023792.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ESPAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 91.858.

L'an deux mille quatre, le onze mars.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette;

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ESPAL S.A. ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 février 2003, publié au Mémorial C numéro 367 du 4 avril 2003, inscrite au Registre de Commerce près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 91.858,

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Jean Molitor, expert comptable, demeurant à Luxembourg, 30, rue d'Oradour;

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Michèle Sensi-Bergami, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il appelle aux fonctions de scrutateur Madame Huguette Schuweiler, épouse de Monsieur Jean Molitor, sans état, demeurant à Luxembourg, 30, rue d'Oradour.

Le bureau ainsi constitué dresse et clôture la liste de présence des actionnaires présents et représentés et procède au contrôle de la procuration de l'actionnaire représenté.

Ensuite Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. - Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ladite liste de présence et la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises en même temps au formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de la société d'un montant de trois cent soixante-neuf mille Euros (369.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-) par incorporation d'une créance de trois cent soixante-neuf mille Euros (EUR 369.000,-) par la création et l'émission de trois cent soixante-neuf (369) actions nouvelles rachetables d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

2.- Souscription et libération intégrale au nom et pour compte de PARTINTER S.A. par la conversion d'une créance d'un montant de trois cent soixante-neuf mille Euros (EUR 369.000,-).

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

Sur ce, l'assemblée, après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent soixante-neuf mille Euros (369.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-) par la création de trois cent soixante-neuf (369) actions nouvelles rachetables d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réaliser cette augmentation de capital au montant total de trois cent soixante-neuf mille Euros (369.000,- EUR) par incorporation au capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de trois cent soixante-neuf mille Euros (EUR 369.000,-) détenue envers la société anonyme ESPAL S.A. par la création et l'émission de trois cent soixante-neuf (369) actions nouvelles rachetables d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

L'assemblée, après avoir constaté que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel éventuel décide d'admettre à la souscription des trois cent soixante-neuf (369) actions nouvelles rachetables la société anonyme holding PARTINTER S.A., avec siège social à L -2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

Souscription - Libération

Ensuite la société anonyme holding PARTINTER S.A., avec siège social à L -2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II, constituée par acte de Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 mars 1986, publié au Mémorial C numéro 183 du 4 juillet 1986, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 24.181,

les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire instrumentant en date du 17 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 205 du 2 avril 1998.

représenté aux fins des présentes par:

- Monsieur Jean Molitor, expert comptable, demeurant à Luxembourg, 30, rue d'Oradour,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 10 mars 2004,

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire restera annexé aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée,

laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire à la totalité des actions nouvelles et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible au montant de trois cent soixante-neuf mille Euros (369.000,- EUR) existant à son profit et à la charge de la société anonyme ESPAL S.A. prédéterminée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport a fait l'objet d'un rapport établi par S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, conformément aux stipulations de l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur du capital nominal et de l'avance de l'actionnaire PARTINTER S.A., destiné à constituer le nouveau capital de la société soit EUR 400.000,- (quatre cent mille) représenté par 400 (quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille chacune).

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

C. Ensch
Réviseur d'Entreprises»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec ce qui précède l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-) représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale en pleine propriété de mille (EUR 1.000,-) Euros chacune.»

Les autres alinéas de l'article 5 des statuts restent inchangés.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à environ la somme de cinq mille quatre cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Molitor, M. Bergami, H. Schuweiler, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 mars 2004, vol. 896, fol. 26, case 5. – Reçu 3.690 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 mars 2004.

B. Moutrier.

(024112.3/272/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

ESPAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 91.858.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 mars 2004.

B. Moutrier.

(024116.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

SEMAGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.706.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023797.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

KARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 83.443.

M. Jean Noesen résilie son mandat comme administrateur-délégué de la société KARL S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2004.

J. Noesen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(023585.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

KARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 83.443.

M. Nickels Arsène résilie son mandat comme administrateur de la société KARL S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 février 2004.

A. Nickels.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023583.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PNEUACT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.474.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PNEUACT S.A.

Signature

(023969.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

PNEUACT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.474.

Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

PNEUACT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023968.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

MENDES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.272.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(023753.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

KROYMANS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.828.

In the year two thousand and four, on the eight of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

The undersigned KROYMANS CORPORATION B.V., a company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Marathon 3, 1213 PB Hilversum, The Netherlands,

being the sole partner of KROYMANS LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 96.828, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 23 October 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1284 on 3 December 2003,

duly represented by Sebastian Kirsch, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 4 January 2004 in Hilversum (The Netherlands), which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberated upon the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the last paragraph of article 12 of the articles of incorporation of the Company in order to read as follows:

«The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of all the managers.»

2. Appointment of Mr Ivo Manders, director KROYMANS CORPORATION B.V., residing at Onder den Dael, 10, 1261 CN, Blaricum, The Netherlands, born on 20 August 1950 in Eindhoven (The Netherlands) and Mr Antonius van der Steenhoven, director KROYMANS CORPORATION B.V., residing at Gen. Karel v/d Heijdenlaan, 16, 3743 KT, Baarn, The Netherlands, born on 21 September 1960 in Engelen (The Netherlands) as managers of the Company for an indefinite period.

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to amend the last paragraph of article 12 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

«The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of all the managers.»

Second resolution

The sole partner decides to appoint Mr Ivo Manders, director KROYMANS CORPORATION B.V., residing at Onder den Dael, 10, 1261 CN, Blaricum, The Netherlands, born on 20 August 1950 in Eindhoven (The Netherlands) and Mr Antonius van der Steenhoven, director KROYMANS CORPORATION B.V., residing at Gen. Karel v/d Heijdenlaan, 16, 3743 KT, Baarn, The Netherlands, born on 21 September 1960 in Engelen (The Netherlands) as managers of the Company for an indefinite period.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, whom is known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Traduction française:

L'an deux mille quatre, le huit janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

A comparu:

KROYMANS CORPORATION B.V., une société constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Marathon 3, 1213 PB Hilversum, Pays-Bas,

étant le seul associé de KROYMANS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 96.828, constituée suivant acte notarié du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 23 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1284 du 3 décembre 2003,

ici représenté par Sebastian Kirsch, licencié en droit, résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 janvier 2004, à Hilversum (Pays-Bas). La procuration signée *ne varietur* par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 12 dernier paragraphe des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de tous les gérants.»

2. Désignation de M. Ivo Manders, administrateur de KROYMANS CORPORATION B.V., résidant à Onder den Dael, 10, 1261 CN, Blaricum, Pays-Bas, né le 20 août 1950 à Eindhoven (Pays-Bas) et M. Antonius van der Steenhoven, administrateur de KROYMANS CORPORATION B.V., résidant à Gen. Karel v/d Heijdenlaan, 16, 3743 KT, Baarn, Pays-Bas, né le 21 septembre 1960 à Engelen (Pays-Bas) comme gérants de la Société pour une durée indéterminée.

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 12 dernier paragraphe des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de tous les gérants.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de désigner M. Ivo Manders, administrateur de KROYMANS CORPORATION B.V., résidant à Onder den Dael, 10, 1261 CN, Blaricum, Pays-Bas, né le 20 août 1950 à Eindhoven (Pays-Bas) et M. Antonius van der Steenhoven, administrateur de KROYMANS CORPORATION B.V., résidant à Gen. Karel v/d Heijdenlaan, 16, 3743 KT, Baarn, Pays-Bas, né le 21 septembre 1960 à Engelen (Pays-Bas) comme gérants de la Société pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Kirsch, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, vol. 142S, fol. 24, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2004.

J. Elvinger.

(024051.3/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

RIVIERA FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 83.532.

Le bilan pour la période du 23 août 2001 au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signature.

(023754.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

RIVIERA FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 83.532.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue extraordinairement en date du 11 mars 2004 que:

- le bilan et compte de pertes et profits pour la période du 23 août 2001 au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'assemblée générale.

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023752.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

MEDITERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.829.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique,

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de TREGATE EQUITIES LTD, ayant son siège social au 24, De Castro Street, Wickhams Cay I Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société anonyme MEDITERINVEST S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 56.829, ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 novembre 1996.

2.- Que le capital social de la société anonyme MEDITERINVEST S.A. s'élève actuellement à EUR 137.204,12.- (cent trente-sept mille deux cent quatre euros et douze cents) représenté par 9.000 (neuf mille) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

3.- Que son mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme MEDITERINVEST S.A.

4.- Que par la présente, son mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5.- Que son mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme MEDITERINVEST S.A., déclare que tout le passif de la société est réglé.

6.- Que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, son mandant déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7.- Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9.- Que le mandataire peut procéder à l'annulation des certificats d'actions au porteur ainsi que du registre des actionnaires nominatifs.

10.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2004, vol. 142S, fol. 73, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

J. Elvinger.

(024053.3/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

FINANCIERE D'EVRY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.498.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 22 mai 2003

L'Assemblée ratifie la nomination de la société AUDITEX S.A. par l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2003 au poste de commissaire en remplacement de la société FIDUPARTNER A.G., démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AO05793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023569.3/531/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

MERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.813.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO03849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MERLUX S.A.

Signature

(023961.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

MERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.813.

—
Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

MERLUX S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023960.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

FINANCIERE D'EVRY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.498.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023760.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

FINANCIERE D'EVRY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.498.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023757.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ITMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 18.481.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2004, réf. LSO-A02092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(023354.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

W.T.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.835.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

W.T.B. S.A.

Signature

(023965.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

W.T.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.835.

—
Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale ordinaire du 3 mars 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Extrait sincère et conforme

W.T.B. S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023964.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

**I.15 ESCH, Société à responsabilité limitée,
(anc. HOLLERICH).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 75.811.

—
RECTIFICATIF

Veuillez lire «2002» en lieu et place de «2001» dans la phrase suivante:

Le bilan au 31 décembre 2001 enregistré à Luxembourg le 4 décembre 2003 sous la référence LSO-AL01528 a été déposé au greffe du tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.15 ESCH, S.à r.l.

Signature

(024143.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

EUTAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.350.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 9 mars 2004

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société avec effet au 1^{er} janvier 2004 du
12, rue Jean Engling

L-1466 Luxembourg

au

3B, boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023571.3/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

MAGENDA-J S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 49.936.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Luxembourg
en date du 15 mars 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires BRY-CE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CRITERIA, S.à r.l. et PROCEDIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Pour MAGENDA-J S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023873.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SURAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 42.385.

Les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03755, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signatures

Administrateurs

(023611.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SURAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 42.385.

Les comptes annuels abrégés au 30 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03757, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Signatures

Administrateurs

(023613.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

SURAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 42.385.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting held on 6th May 2003 at the registered office

The meeting decided to reappoint the directors for a new statutory term expiring at the date of the next annual general meeting to be held in 2004. The present directors are:

- Mr Renda Butler, engineer, residing in Bowdon, Georgia 30108 (USA)
- Mr Alfredo Rivière, engineer, residing in Caracas, Venezuela
- Mr Carlos Rivière, engineer, residing in Caracas, Venezuela

The meeting decided to reappoint the auditor, GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. for a new statutory term expiring at the date of the next annual general meeting to be held in 2004.

Traduction en français:

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue extraordinairement
en date du 6 mai 2003 au siège social*

L'Assemblée décide de réélire les autres administrateurs pour une nouvelle période statutaire arrivant à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2004. Les administrateurs sont:

- M. Renda Butler, ingénieur, demeurant à Bowdon, Georgia 30108 (USA)
- M. Alfredo Rivière, ingénieur, demeurant à Caracas, Venezuela

- M. Carlos Rivière, ingénieur, demeurant à Caracas, Venezuela

L'Assemblée décide de réélire le commissaire aux comptes, GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. pour une nouvelle période statutaire arrivant à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2004.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Signatures

Directors / Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2004, réf. LSO-AO00675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023618.3/806/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

FIDUCENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 62.780.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024091.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

FORMULAINVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 68.695.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02667, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024098.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

ISMABAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 66.407.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02671, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

EUTAG OWNING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.317.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 9 mars 2004

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société avec effet au 1^{er} janvier 2004 du

12, rue Jean Engling

L-1466 Luxembourg

au

3B, boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023572.3/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

KEEPINT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024100.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

NEMSET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02653, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024087.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

LAVALLE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.288.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société LAVALLE S.A. et la société LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A. (L.M.C. GROUP S.A.) a été résilié de commun accord en date du 9 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2004.

Pour LAVALLE S.A.

L.M.C. GROUP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023810.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

LAVALLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.288.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 9 mars 2004

Résolutions

1. L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs Mme Luisella Moreschi et Mme Frédérique Vigneron ainsi que du commissaire aux comptes QUEEN'S HOLDINGS LLC et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

2. En leur remplacement, l'assemblée générale décide de nommer administrateurs:

- M. Lucas Checchinato, employé privé, domicilié professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- M. Dominique Audia, employé privé, domicilié professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

et commissaire aux comptes:

- la société AACO, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, rue Henri Schnadt, n° 6, L-2530 Luxembourg; qui termineront le mandat de leur prédécesseur.

3. Le siège social de la société est transféré du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Luxembourg, le 9 mars 2004.

Pour LAVALLE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02724. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023813.3/744/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

LAVALLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.288.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour LAVALLE S.A.

Signature

(023820.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

IPEF II HOLDINGS N°10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2004, réf. LSO-AO02643, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | | |
|----------------------------------|-----|--------------|
| - Résultats reportés | LUF | -1.131.136,- |
| - Perte de l'exercice 2000 | LUF | -547.272,- |
| - Report à nouveau | LUF | -1.678.408,- |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024081.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

INTERNATIONAL POLYGLOT LTD, Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 46.999.

Par lettre recommandée en date du 18 mars 2004 adressée à INTERNATIONAL POLYGLOT LTD, la société sous-signée a dénoncé avec effet immédiat le siège social à Luxembourg 21, rue du Fort Elisabeth.

Le propriétaire des lieux

MULTI OFFICE SERVICES S.A.

C. Gretsch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024188.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

JOVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 94.542.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre datée du 20 février 2004, que Monsieur Enrico Maldifassi a démissionné des ses fonctions d'administrateur de la société JOVAL S.A.

En remplacement de Monsieur Enrico Maldifassi, les Administrateurs ont appelé provisoirement à la fonction d'administrateur Monsieur Mattias Gadd, employé privé, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

Cette décision devra être ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de JOVAL S.A. qui devra se tenir en 2004.

Luxembourg, le 20 février 2004.

JOVAL S.A.

J. Kuylenstierna / E. Skog

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2004, réf. LSO-AO03726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023841.3/1025/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

VENTURE FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 33.121.

Par lettre recommandée en date du 18 mars 2004 adressée à VENTURE FINANCE S.A., la société soussignée a dénoncé avec effet immédiat le siège social à Luxembourg 21, rue du Fort Elisabeth.

MULTI OFFICE SERVICES S.A.

Le propriétaire des lieux

C. Gretsch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024187.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2004.

PRODEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4947 Hautcharage, 5, rue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 51.531.

EXTRAIT

La société AXMINSTER FINANCE LIMITED, dont le siège social se situe à Nérine, Chambert, Columbus Centre 5, Pelican Drive, Road Town Tortola, a cédé, le 20 décembre 2003, 499 actions qu'elle détenait dans la société à la société ALFAMASI GROUP S.A., dont le siège social se situe au 3, rue des Bains, B.P. 848, L-2018 Luxembourg.

Monsieur Albert Molko a cédé, le 20 décembre 2003, l'action qu'il détenait dans la société au profit de la société ALFAMASI GROUP S.A.

En conséquence de ces cessions, la société ALFAMASI GROUP S.A. est devenue l'actionnaire unique de la société.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023930.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.274.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 28 août 2003

L'Assemblée ratifie la nomination de la société AUDITEX, S.à r.l. par l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2003 au poste de commissaire en remplacement de la société FIDUPARTNER A.G., démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023570.3/531/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ALFAMASI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 97.656.

Il résulte de la décision du conseil d'administration de la société du 28 janvier 2004 que Monsieur Silvio Galassi, né le 22 février 1959 à Esch-sur-Alzette et demeurant à Luxembourg, L-2611, 143, route de Thionville, a été nommé administrateur délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO02938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023929.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

ACCENTURE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 79.874.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO03445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Signature.

(023396.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

LONGTIME COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.571.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2002

Conseil d'Administration

- Monsieur Aloyse Scherer, Administrateur; diplômé I.E.C.G., demeurant à 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg;
- Monsieur Enzo Liotino, Administrateur; fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Monsieur Gilbert Divine, Administrateur; fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2004.

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2004.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2004, réf. LSO-AO01996. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(023425.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2004.

TOTEM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 14.560.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour TOTEM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(023793.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2004.
